



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Bordeaux, le 6 novembre 2017

Le recteur de l'académie de Bordeaux
Recteur de région académique
Chancelier des universités d'Aquitaine

à

Mesdames et Messieurs les chef.fe.s d'établissement

Mesdames et Messieurs les enseignant.e.s et
personnels ATSS

s/c de Madame et Messieurs les directeur.trice.s des
services départementaux de l'Education nationale

**SAIO – Mission Egalité
filles-garçons**

Réf : SAIO/SB/8132
Sandra BARRERE

Téléphone

05 40 54 71 39

Télécopie

05 40 54 71 58

Mél

sandra.barrere@ac-bordeaux.fr

5, rue Joseph-de-Carayon-Latour
CS 81499
33060 Bordeaux Cedex

Objet : Lancement de l'édition 2018 du Prix du projet égalitaire

Partie intégrante du plan académique pour l'égalité entre les filles et les garçons que j'ai souhaité déployer sur nos territoires, le Prix du projet égalitaire, créé en 2015, a vocation à distinguer les projets pilotes contribuant à instaurer durablement une culture de l'égalité et du respect entre les filles et les garçons.

L'Edition 2018 de ce Prix récompensera les projets éducatifs qui poursuivent cet objectif de manière significative, ce dans deux catégories : la mention CLASSE, pour les projets conçus à l'échelle d'un groupe classe, la mention ETABLISSEMENT pour les projets conçus à l'échelle d'un établissement.

En récompense du travail qu'ils ont accompli au cours de leur projet, les élèves et les équipes éducatives distingués par le Jury académique reçoivent un diplôme d'ambassadeur ou d'ambassadrice de l'égalité entre les filles et les garçons. En tant que tels, les élèves pourront être associés aux actions proposées par les différentes institutions publiques.

Il est à noter que ce Prix, qui a reçu le label « Sexisme, pas notre genre » émis par le ministère des droits des femmes en septembre 2016, reçoit depuis l'édition 2016 le soutien actif de la direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité : madame Sophie Buffeteau, directrice régionale, membre du Jury académique, a décidé de doter chacune des mentions d'une somme d'argent au titre des récompenses pour l'édition à venir.

C'est pourquoi j'engage les équipes conduisant des projets visant l'instauration durable d'une culture de l'égalité et du respect entre les filles et les garçons, les femmes et les hommes de demain, à participer nombreuses à l'édition 2018 de ce Prix.

Toutes les informations (règlement, formulaire d'inscription) se trouvent en pièces jointes, ainsi que sur la page Egalité filles-garçons du site académique :

Chemin : Onglet Action éducative (ou Orientation, Formations) - > Réussite éducative - > Egalité filles-garçons - > A la Une

Date-butoir pour la remise des candidatures : **6 avril 2018**.

<http://www2.ac-bordeaux.fr/cid110862/edition-2017-du-prix-du-projet-egalitaire-a-vos-marques.html>

Je sais pouvoir compter sur l'engagement de tous et toutes au service d'une valeur fondatrice inscrite au frontispice de notre République, et vous remercie par avance de diffuser ces informations auprès des personnels placés sous votre responsabilité.



Olivier DUGRIP

CPI :

Mesdames et Messieurs les inspecteurs.trices d'académie, inspecteurs.trices pédagogiques régionaux.ales

Mesdames et Messieurs les inspecteurs.trices de l'Éducation nationale chargé.e.s de l'enseignement général et technique

Mesdames et Messieurs les inspecteurs.trices de l'Education nationale chargé.e.s de l'information et de l'orientation

P.J. :

- Petit historique du Prix du projet égalitaire
- Règlement du Prix du projet égalitaire
- Formulaire de candidature